



PUBLIC

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux

PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

METHODES et OUTILS PEDAGOGIQUES

Echanges avec les stagiaires, Exposés, Fascicule de formation

DUREE

1 jour soit 6 H +1H d'évaluation

PROGRAMME

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux Les obligations des différents acteurs. Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU). Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux. La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

Les documents nécessaires sur un chantier. Les piquetages et marquages au sol. Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux. Le guide technique : présentation et mode d'emploi. Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier. Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques. Les différentes classes de plan. Lectures de plan et nomenclature des réseaux. Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux. Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux L'apport éventuel des exploitants. Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES

Mesures à respecter en cas d'accident. La règle des 4A. Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

SUIVI ET EVALUATION

Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM).